

N/REF : 16/06/2025 9H08 C:262722 I:34290
V/REF : 042537
V/Email reçu le Lundi 16/06/2025 a 9H08

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : GORGES
RESIDENCE LES GORGES
RUE ST JOSEPH
38470 COGNIN LES GORGES

St Martin-H, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: Tarif négocié
LOCALISATION : ALLEE RUE ST JOSEPH COGNIN LES GORGES
MME CARMES MALENTENDANTE COMMUNIQUER PAR SMS AU 06 72 32 86 31
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE DU REGARD SE TROUVANT DANS LE JARDIN
Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 18/06/2025 A 13H00
CURAGE DES CANALISATIONS EAUX USEES DEPUIS LE REGARD A L'ARRIERE
DE LA MAISON
PRESENCE TRES IMPORTANTE DE CALCAIRES

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 19/06/25 a 11H08 Mme L RAMIREZ
AS LCOMPTER Email envoyé le 18/06/25 a 16H28 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
	TOTAL H.T.			210,00
	T.V.A. a 10,00%			21,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			231,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN